

1

**TRANS CULTURALITÉ ET  
BIBLIOTHÈQUES**

par Sarah Carvalho

Nous vivons, agissons, pensons sous deux régimes. D'un côté, la mondialisation : les biens, les services, les maladies, les capitaux, l'information, les personnes circulent en baragouinant l'anglais. De l'autre, nous constatons, et parfois revendiquons, un ancrage local irréductible dans une culture, un terroir, une langue, une histoire, une religion, une pratique, une identité, qui se définit à la fois intrinsèquement et par différenciation avec le reste. D'un côté, des échanges lisses qui visent à toujours plus de fluidité, plus de rapidité, moins de frontières, plus de standardisation ; de l'autre, la lenteur rugueuse des racines ramifiées et complexes.

**LE DOUBLE RÉGIME DE LA GLOBALISATION ET DE  
LA SINGULARITÉ**

+++++

Chacun de nous oscille entre ces deux régimes d'existence. Nous faisons le tour du monde plusieurs fois par jour, virtuellement sur la Toile, actuellement par ce que nous consommons ou nos déplacements. Nous incarnons la rencontre souvent aléatoire d'une histoire, d'une culture, d'un lieu et d'une époque, qui caractérisent notre absolue singularité. Pour la plupart d'entre nous, ce double régime résonne comme une harmonie et permet de constituer un nouvel équilibre instable, qui caractérise le confort contemporain. Pour d'autres, ce double régime engendre le chaos, soit que leur culture paraisse menacée par la mondialisation, soit que leurs conditions de vie se détériorent au point de ne plus exister dans le nouvel ordre mondial, suscitant des réactions violentes qui dessinent, sur la scène lisse globalisée, une géographie de la colère<sup>1</sup>. Enfin, pour certains, il faudrait choisir, de façon exclusive, entre mondialisation ou identité. Les uns prônent la fin de la culture et pensent pouvoir construire une société

---

1. Arjun Appadurai, *Géographie de la colère. La violence à l'âge de la globalisation* (2006), trad. française F. Bouillot. Paris, Payot, 2007.

rapportée au plus petit dénominateur commun de l'argent transparent et sans odeur. Les autres revendiquent une identité, une autonomie et une reconnaissance démesurées, comme si on pouvait enrayer la globalisation. Cette ambivalence contemporaine existe aussi dans les livres et les bibliothèques. D'un côté, les succès internationaux de romans traduits en multiples langues, transposés au cinéma construisent une plate-forme commune à la globalisation. De l'autre, des livres singuliers explorent le champ de l'intraduisible pour laisser émerger la singularité d'un homme, d'un lieu, d'un temps ou d'un regard, et peuvent avoir d'autant plus de succès qu'ils assument leur unicité radicale<sup>2</sup>. Ces volumes se côtoient dans des bibliothèques, qui cherchent à concilier les exigences de fréquentations et les valeurs de l'écriture. Comme l'entreprise, l'université, l'État, l'hôpital, et comme l'individu, la bibliothèque oscille entre la singularité d'une culture cristallisée autour de valeurs et la globalisation des critères, des services, des évaluations. En tant qu'individus ou membres d'institutions, entreprises, pays, nous expérimentons et le nomadisme global et l'ancrage local, dans un équilibre instable, qui caractérise la Post Modernité. Par analogie avec le fléau de la balance, les Modernes tel Leibniz appelaient « inquiétude », *Unruhe*, l'impossible repos d'un sujet en quête de soi. Nous avons changé de métaphore, nous parlons de stress, crise, incertitude, mais, en deçà des nouveautés contemporaines rendues possibles et réelles grâce aux technosciences, apparaît une continuité sous-jacente qui réfère l'histoire de nos sociétés à celle du sujet.

L'histoire de l'Occident a souvent été écrite comme l'avènement du sujet. Que l'on souligne ses ruptures ou ses continuités, on peut relier les points d'un cheminement dont nul ne connaît l'aboutissement, si jamais il devait y en avoir un. Platon et Aristote sont ainsi relus à travers leur enquête sur l'âme, une âme sans personne pourrait-on dire, jusqu'à l'émergence de la notion de personne avec Saint Paul et Saint Augustin, puis Boèce. La Renaissance invente l'*humanitas*, une réflexion à la fois théologique et philosophique sur l'homme, sommet de la création et libre jusqu'à pouvoir renier son Créateur. La Modernité découvre l'*ego*, fondement de la

---

2. Sur ces intraduisibles à un niveau européen, on consultera Barbara Cassin, *Vocabulaire européen des philosophies, Dictionnaire des intraduisibles*, Paris, Le Seuil ; Robert, 2004.

connaissance, de la politique et des valeurs. Nietzsche, Freud et Marx déconstruisent ce portrait de l'homme sujet, pour y repérer la généalogie des valeurs morales, psychologiques et économiques. Heidegger, Sartre, Althusser ou Derrida entérinent cette déconstruction et signent la mort du sujet, largement saluée par le développement des sciences sociales. Mais le *xxi<sup>e</sup>* siècle démarre avec la contestation d'un tel deuil, et l'impérieuse obligation pour nous, à la fois penseurs, acteurs et citoyens, de redonner sens au sujet qui, bon gré mal gré, se trouve au cœur de notre culture, de nos institutions, de nos langages, de nos actions et de nos valeurs. Nous continuons à penser, parler, agir en tant que sujets ; nous prônons encore l'égalité et la liberté comme valeurs politiques potentiellement universelles. Que ce soit par défaut ou par conviction, la subjectivité demeure notre héritage ; il nous revient de continuer notre histoire, marquée du sceau de la construction et déconstruction, pour en dégager les enjeux propres à notre temps caractérisé par le double régime de la globalisation et de la singularité.

Plusieurs voies s'ouvrent à ce nouveau projet : analytique, morale, pragmatique ou politique, elles s'attachent toutes à l'action humaine en assumant que la personne humaine n'est pas donnée, mais constituée par le langage, la culture et l'action, en assumant que la pensée pure ou la conscience ne suffisent pas à cette constitution<sup>3</sup>. Leur enjeu commun consiste à défendre la possibilité d'un universel qui ne se réduise pas à la globalisation, autrement dit qui prenne acte des diversités culturelles irréductibles, sans renoncer pour autant à l'unité d'une communauté de personnes humaines. La bibliothèque pourrait constituer un lieu privilégié où expérimenter le sens contemporain du sujet. À la bibliothèque de Montaigne, tour d'ivoire d'un sujet dont le doute s'avérait constitutif de sa propre subjectivité, éclaté entre les Anciens et les Modernes, les guerres de religion et de pouvoir, répondait hier la bibliothèque de Borgès encore pleine de livres sans traduction ni catalogue possibles, où vit et pense le lecteur écrivain, bien loin désormais de notre bibliothèque de verre,

---

3. Sur la querelle du sujet et son dépassement : Vincent Descombes, *Le complément de sujet, enquête sur le fait d'agir de soi-même*. Paris, Gallimard, 2004.

numérisée, décapitalisée, ouverte, où la lecture et l'écriture deviennent navigation, zapping et découpage.

## TRANSCULTURALITÉ : LA MÉTHODE DES REGARDS CROISÉS

+++++

Ne cherchez pas ce terme dans les dictionnaires, il n'y est pas (encore). La transculturalité désigne pourtant une réalité déjà là, même si elle demeure encore anonyme. Elle indique une piste pour explorer l'universelle personne humaine en tenant compte de sa singularité radicale, notamment culturelle. Cette piste se démarque de deux tentations ou risques : soit niveler par le bas pour privilégier la seule scène du marché-monde, où la personne se réduit à un agent rationnel économique qu'on gère et « manage »<sup>4</sup> ; soit surplomber le monde en posant *a priori* une valeur culturelle qui serait universelle, comme à l'époque du colonialisme ou de l'américanisation. Ces deux risques sont bien repérés, et en ce sens, ils sont moins dangereux parce que plus visibles, mais ils n'en demeurent pas moins des tentations récurrentes. Ni « empire du management », ni domination, la transculturalité propose deux exercices.

Tout d'abord, elle pratique la méthode des regards croisés, qui consiste à se mettre à l'écoute des mots et gestes qui organisent aujourd'hui notre quotidien : crise, globalisation, développement, durabilité, propriété, beauté, ville... À force d'être répétés par tous, martelés à nos oreilles, ils s'imposent comme des évidences, prêtes à se faire valoir comme des faits pour cacher leurs origines. La méthode des regards croisés propose de se mettre à leur écoute en interrogeant leur fausse évidence : comment résonnent ces mots en anglais, en français, en sérère, en wolof, en chinois ou en hindi ? Comment les pratiquent les Américains, les Britanniques, les Français, les Sénégalais, les Chinois ou les Indiens ? Ces mots sont-ils les leurs, ou étrangers ? Pourquoi les Chinois refusent-ils de qualifier le développement de durable, au profit de scientifique ? Pourquoi les Français préfèrent-ils durable à soutenable ? Quand apparaît ce terme, et quand se généralise-t-il ? Pourquoi ? Ces mots cristallisent les enjeux

---

4. Pierre Legendre, *L'empire du management, (Dominium mundi)*, de Gérald Caillat, Pierre Legendre et Pierre-Olivier Bardet, Arte, 2007 (DVD, Idéal Audience International, automne 2007).

d'une culture ; ils constituent des nœuds du tissu social, politique, moral, qui organise nos pensées, actions, valeurs et décisions. Mettre ensemble des Chinois et des Français autour d'une table pour dialoguer sur le sens de ces mots, dans leur culture respective, sans préjuger d'un sens *a priori* vrai ou faux, ni d'un universel à portée de main : que chacun écoute le système dans lequel s'intègre et prend corps un mot pour l'autre, que chacun s'oblige à dire comment et pourquoi ce mot joue son rôle dans sa propre vision du monde, que tous deux guettent les écarts de traduction, de sémantique, de sémiologie et de pragmatique qu'ils incarnent. Cet exercice révèle que la vérité du sens ne se trouve pas tant du côté de la chose en soi – « la » crise, « la » globalisation, « la » développement, « la » durabilité, « la » propriété, « la » beauté, « la » ville... – que du côté du sujet, qui fixe et délimite les frontières et les espaces de jeu. Ces mots nodaux réfèrent d'abord à des subjectivités incapables de s'observer directement elles-mêmes, mais capables de se révéler par leurs différences réciproques cristallisées autour des valeurs cruciales de leur monde et de leur époque.

### **LA BIBLIOTHÈQUE À L'ÉPREUVE DE LA TRANSCULTURALITÉ**

La bibliothèque nourrit ses mots-clés : livre, patrimoine, service public, transmission, information, culture et bibliothèque. À les lire, chacun sent que ces termes évoluent : en vingt ans, ils ne recouvrent plus les mêmes réalités ou comportements, ils ne jouent plus le même rôle, les individus ne se situent plus de la même façon à leur égard. Que ce soit avec le numérique ou les phénomènes migratoires massifs, le remodelage de l'État et la mise en question du public, la relation à l'écriture, le lieu de la bibliothèque, la forme et la fonction du livre, la transmission, le service public, l'accès au savoir évoluent. Ce que nous sentons en français existe ailleurs, mais autrement. Parce que le livre n'a pas joué le même rôle ni reçu le même statut, le service public pas connu les mêmes institutions et symboles, le patrimoine pris d'autres formes, etc. Repérer ces écarts et différences amène en réalité à ressaisir les sujets opérant ces déplacements et reconfigurations.

Nulle logique immanente au livre ou au savoir ne régit ces évolutions, mais l'agrégation des actions, décisions et représentations d'individus œuvrant

au sein de leur culture quotidienne. Comme les termites construisent leur gîte en agrégeant des boules de glaise, apparemment sans ordre préétabli ni plan préconçu, par voisinage, jusqu'à constituer cette nouvelle réalité qu'est la termitière, nous agrégeons nos petites actions, décisions, représentations, jusqu'à ensemercer une culture, incarnée en des bâtiments, paysages, villes, valeurs, comportements, qui deviennent plus réels et plus efficaces que la forêt qui nous entoure. La termitière ou la culture ne pré-existent pas aux actions infinitésimales, apparemment désordonnées, de chaque termite ou personne ; leur plan d'accès et d'utilisation ne dérive pas d'une vérité éternelle, mais ces multiples gestes, déplacements, tas ensementent simultanément leur existence, leur mode d'usage et leur signification<sup>5</sup>. Ainsi, « la » bibliothèque n'existe pas, la transmission prend plusieurs formes et chemins, le livre change au point que demain nous ne le reconnaitrons peut-être pas, l'information et le service public posent sans doute plus de questions qu'ils n'apportent de réponses. Mais la bibliothèque recueille justement ces évolutions, continuités et ruptures, comme la termitière ou la culture croissent et changent en faisant converger en leur masse et en leur forme les apports agrégés de milliers de sujets.

Cette première approche transculturelle montre qu'il ne s'agit pas de renoncer à son ancrage culturel, mais de l'assumer ; qu'il ne s'agit pas de viser une vérité de la bibliothèque, mais de construire une réalité faite de pratiques et représentations, et aussi de critiques, évolutions et changements, qui renvoient essentiellement, consubstantiellement, à l'épreuve de notre subjectivité.

Un deuxième exercice transculturel consiste à considérer le rapport du sujet à sa culture, non plus dans le dialogue entre sujets de cultures différentes, mais dans le dialogue qu'instaure chacun avec la sienne propre, dialogue nourri des expériences d'autres modes de vie, des malaises et choix qu'éprouve chacun face à l'évolution de son monde. Si chacun incarne effectivement une culture qui le différencie de tout autre, chacun n'en reste pas moins défini par un léger écart au sein de sa propre culture. Comment ressaisir cet écart qui dessine justement le lieu, la faille ou le manque, qui feront évoluer la culture et le sujet ? Il en va comme d'une

---

5. Sur la fable des termites : Michel Serres, *Rome. Le livre des fondations*. Paris, Grasset, 1983.

pièce où entrerait le sujet : sur les murs, une multitude de miroirs lui renvoient sa propre image diffractée. Ces miroirs sont nos institutions, nos œuvres, notre langue, nos savoirs, nos sciences, nos machines, notre nourriture et notre art de vivre, nos villes et nos lieux de vie : chacun nous représente et offre d'abord notre propre image, avant d'être la vérité de l'institution, de l'œuvre, de la langue, du savoir, de la science, des machines... Se voir à travers eux, se ressaisir en assumant notre propre multiplicité et nos défaillances : le sujet n'est plus la belle unité d'une conscience totalisante, mais une meute ou une légion, dont chaque reflet offre une vérité. Et c'est le reflet de cette multiplicité que révèlent les multiples miroirs où reconnaître sa subjectivité plurielle.

Pratiquer ces deux exercices du sujet dans le dialogue et le miroir amène un nouveau type de connaissance, par différenciation et démultiplication. Le sujet ne peut être appréhendé comme un objet, ni la culture ou les instances culturelles indépendamment des sujets qui les pratiquent, construisent et critiquent. Il reste à parier que cette connaissance anthropologique demeure une étape nécessaire pour penser, agir et décider au mieux dans un monde globalisé où chacun n'en assume pas moins un ancrage local *hic et nunc*.

## 8

par *Jérémy Lachal*

**LA PROFESSIONNALISATION  
DES BIBLIOTHÉCAIRES DANS  
UN CONTEXTE TRANSCULTUREL.  
PRATIQUES DE BIBLIOTHÈQUES  
SANS FRONTIÈRES <sup>21</sup>**

Toute action de formation repose sur un présupposé qui veut que le participant ou le bénéficiaire ait un niveau de compétences insuffisant au regard de la norme fixée. Le problème réside dans la définition de cette norme : le métier de bibliothécaire est-il un et universel, identique dans sa mise en œuvre quel que soit le contexte ? Bien évidemment non, même si, dans le même temps, un certain nombre de pratiques et de valeurs sont partagées et viennent constituer un socle commun qui fonde la communauté professionnelle des bibliothécaires au niveau international. L'IFLA vient, en cela, tous les ans rappeler la réalité cosmopolite et connectée de la profession. L'idée, qui consiste à dire que dupliquer notre manière de penser les bibliothèques à la française au Cameroun ou au Congo Brazzaville suffirait à mettre sur pied des projets pérennes, est bien sûr erronée. Il existe en fait autant de modèles de bibliothèques qu'il y a de lecteurs. La bibliothèque est un lieu en permanente évolution, en interaction constante avec son environnement, le contexte historique, socio-culturel et économique dans laquelle elle s'inscrit. Les représentations de la bibliothèque en Afrique subsaharienne sont nécessairement différentes de celles à l'œuvre en France, elles-mêmes peu semblables à ce qu'il peut exister au Cambodge ou aux États-Unis. En ce sens, la formation ne peut être comprise comme une transmission, à sens unique, d'un corpus de savoirs et de savoir-faire, une dynamique de duplication d'un ensemble de pratiques connues et reconnues comme efficaces pour le formateur. Les Anglo-Saxons ont inventé un terme pour désigner ce processus : *l'empowerment*\*, que l'on peut traduire de façon très insuffisante par « augmentation des capacités ». Il s'agit, à travers l'échange et le transfert

---

22. Cet article traite des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.



de compétences, de renforcer les acteurs locaux pour leur donner les moyens de tracer leur propre voie de développement, de définir des pratiques endogènes, pensées et construites localement. La formation, dans ce contexte, se révèle être une première étape indispensable pour permettre à la communauté professionnelle de partager un langage commun, se comprendre et construire ensemble. Dans le même temps, nous montrerons combien elle doit être en prise directe avec la réalité locale pour se réaliser pleinement. C'est dans cette interaction entre des bonnes pratiques reconnues partout et une réalité locale souvent difficile que la formation peut initier des dynamiques d'innovation et de créativité. C'est en tout cas ce fragile équilibre que nous allons tenter, ici, de toucher du doigt à travers l'exemple des actions de Bibliothèques sans frontières (BSF) dans la région ACP.

## **ÉTAT DES LIEUX DE LA PROFESSION DANS LES PAYS AFRIQUE CARAÏBES PACIFIQUE**

Les pays ACP sont les pays signataires des accords de Lomé et de Cotonou qui lient l'Union européenne à 79 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Cette zone est particulièrement intéressante car elle couvre la quasi-totalité des pays francophones du monde en développement et que les chaînes du livre y sont très fragiles. Elle constitue par ailleurs la première région d'intervention de BSF à l'international.

Qu'ils travaillent en bibliothèques scolaires, publiques ou universitaires, en centres de documentation professionnelle ou qu'ils œuvrent au sein d'une association de professionnels, les bibliothécaires des pays ACP rencontrent un certain nombre de contraintes transversales. Il nous semble important d'en aborder les grandes lignes pour mieux comprendre les rôles multiples que peuvent jouer les formateurs dans ce contexte.

### **LA FAIBLESSE DE LA FORMATION INITIALE ET CONTINUE**

La grande diversité du métier de bibliothécaire dans les pays ACP rend difficile un état des lieux précis. Le constat général reste néanmoins que l'immense majorité des bibliothécaires de la zone ne sont pas diplômés.

Seule une petite poignée de pays francophones de la région propose des formations diplômantes aux métiers du livre reconnues à l'international. Si les cadres de bibliothèques de la génération qui part aujourd'hui à la retraite ont eu l'opportunité de se former en Europe ou au Canada dans les années 1970 et 1980, ces canaux se sont considérablement fermés depuis. Les quelques écoles qui existent ont pourtant fait de véritables progrès et proposent des formations d'un très bon niveau aujourd'hui. Pourtant, malgré des initiatives innovantes, comme les modules de formation à distance créés par l'EBAD en 2001 et une ouverture régionale et internationale de ces écoles, l'offre de formation reste beaucoup trop faible pour satisfaire les besoins.

Au manque de formations diplômantes s'ajoute un déficit important de formation continue. Rares sont les associations professionnelles structurées, comme au Mali par exemple, qui ont les moyens de mener une politique volontariste de formation de leurs membres. La majorité des initiatives relèvent d'actions de coopération internationale menées par les services culturels des postes diplomatiques ou les ONG. Pourtant, la formation continue est plus que jamais indispensable dans un contexte de mutations profondes du rôle et des missions des bibliothèques. À ce titre, les nouvelles technologies offrent de grandes opportunités aux bibliothèques mais peu de bibliothécaires les maîtrisent et parviennent à les mettre à l'œuvre dans leurs structures. Plus grave, les besoins ne se cantonnent pas aux problématiques liées à l'innovation et le manque de formation initiale impose souvent la reprise des bases de la bibliothéconomie et de la médiation culturelle.

### **LA FRAGILITÉ DES RÉSEAUX PROFESSIONNELS ET L'ISOLEMENT DES BIBLIOTHÉCAIRES**

En outre, si plusieurs pays francophones de la zone ont vu se constituer des réseaux ou des associations de professionnels depuis une vingtaine d'années (l'Association des bibliothécaires, archivistes, documentalistes et muséologues du Congo, ABADOM en République démocratique du Congo, l'Association des professionnels du livre en Haïti ou au Sénégal, etc.), ceux-ci manquent de moyens techniques et financiers pour structurer durablement la communauté des bibliothécaires à l'échelle nationale

ou régionale. Cette fragilité empêche de casser l'isolement professionnel d'un grand nombre de bibliothécaires situés en zone rurale, non affiliés à un réseau ; un isolement qui conduit à une méconnaissance générale de la chaîne du livre et à un foisonnement d'initiatives singulières et parfois contradictoires. L'absence de structuration et d'interlocuteurs solides rend, par ailleurs, malaisé et souvent contre-productif le montage d'actions de coopération internationale en faveur de l'accès au savoir.

### **LE MANQUE DE VISIBILITÉ DE LA PROFESSION ET LE DÉSINTÉRÊT DES DÉCIDEURS POLITIQUES POUR LA QUESTION DES BIBLIOTHÈQUES**

Enfin, il est important de noter que partout dans le monde francophone, les bibliothécaires souffrent d'un manque de valorisation professionnelle. Si ce discours est largement partagé en France ou en Belgique par exemple, les bibliothécaires de ces pays ont néanmoins eu les moyens de se structurer en profession et de peser sur le débat public. Le manque de professionnalisation des bibliothécaires des pays ACP et la difficile circulation de l'information dans la zone rendent malaisée la sensibilisation des décideurs politiques, comme de la population, à l'importance des bibliothèques et à leur rôle clé dans le développement économique et humain. Si plusieurs pays de la zone, comme le Mali, le Bénin ou Haïti sont parvenus à mettre en œuvre des politiques publiques du livre fonctionnelles, de nombreuses incompréhensions persistent chez les décideurs politiques vis-à-vis de telles actions en faveur de la diffusion de l'écrit.

### **DES BESOINS TRANSVERSAUX EN MATIÈRE DE FORMATION**

On le comprend, depuis les formations bibliothéconomiques de base, jusqu'aux techniques de réseautage en passant par les problématiques liées à l'animation et à la médiation culturelle, les besoins en termes de transfert de compétences sont immenses. Alors qu'un très grand effort pour l'éducation de base a été entrepris depuis une dizaine d'années dans le cadre des objectifs de développement du millénaire, les industries culturelles restent sous-investies et très peu structurées. Dans ce contexte, le rôle du formateur est complexe : souvent confronté à des collègues

sans formation initiale mais néanmoins rodés à un certain nombre de pratiques professionnelles expérimentées au quotidien, le formateur doit savoir s'adapter à une réalité locale pour apporter des pratiques concrètes et contextualisées. Bien plus, on va le voir, il peut souvent jouer un rôle de catalyseur pour stimuler la mise en réseau et renforcer la reconnaissance du métier de bibliothécaire auprès de décideurs politiques trop peu sensibilisés à cette problématique.

## LA FORMATION COMME INTERACTION CRÉATIVE

+++++

### DÉSAPPRENDRE

La première démarche du formateur qui part en mission à l'étranger c'est de tout désapprendre, d'accepter de remettre en question sa pratique professionnelle et son engagement personnel. Ce décentrement, à la fois professionnel et intime, est sans doute l'aspect le plus difficile de la démarche de formation et peut parfois constituer une véritable souffrance pour les formateurs : les conditions de travail très dures des collègues sur le terrain, l'absence quasi-totale de moyens financiers pour mettre en œuvre des projets, l'incompréhension des bénéficiaires qui font face à des enjeux différents de ceux que l'on peut connaître en France, sont autant d'éléments qui exigent une grande capacité d'adaptation et une remise en question systématique de son métier et de ses pratiques.

Assurer une formation en situation transculturelle, c'est d'abord faire une rencontre avec l'autre : aller vers lui, accepter sa différence et chercher à faire émerger, du mélange des altérités, un souffle créatif. Entre le fantasme d'un choc des civilisations et celui plus romantique d'un métissage créatif, s'exprime une myriade de réalités, de contextes et de sensibilités qui déterminent les rencontres et, par extension, la réussite des formations. Dans ce cadre, certains formateurs connaissent des frustrations importantes devant leur incapacité à interférer directement sur l'environnement extérieur, sur les dynamiques qui font que les bibliothèques peinent à se développer. Pourtant, la mission du formateur n'est pas exactement là. Elle s'apparente bien plus à une maïeutique, une interaction créatrice qui doit mener les participants à imaginer ensemble les manières d'adapter

à l'échelle de leur bibliothèque des pratiques reconnues par la profession au niveau international.

Réussir à initier cette relation d'égalité et de confiance représente un enjeu capital de la formation. Il est nécessaire de casser cette image de l'expert blanc qui vient délivrer et transmettre son savoir et toujours garder à l'esprit l'ingéniosité des participants qui se battent au quotidien pour faire vivre leurs bibliothèques.

### **PRIVILÉGIER LA PRATIQUE À LA THÉORIE**

Ce désapprentissage initial est nécessaire à la reconstruction de modèles qui font sens dans une réalité locale. Sur les 300 bibliothécaires qui ont bénéficié de formations organisées par BSF en 2010, 50 % venaient de bibliothèques associatives et municipales et 35 % de bibliothèques universitaires, les autres étant issus de bibliothèques scolaires ou de centres de documentation. Dans ce contexte, l'enjeu relationnel et méthodologique sera évidemment très différent pour des bibliothécaires universitaires en Haïti qui préparent la création d'une bibliothèque universitaire centrale dans le contexte post-séisme et des enseignants gestionnaires de bibliothèques scolaires en zone rurale à Madagascar. Aux attentes à chaque fois différentes, s'ajoute par ailleurs une grande hétérogénéité de niveaux de formation initiale et de maîtrise des pratiques professionnelles.

Pourtant, quels que soient l'objet de la formation et les besoins des participants, on privilégiera toujours une approche fondée sur la pratique et l'expérimentation. Les collègues participant aux formations sont souvent très conscients de leurs limites professionnelles et fondent beaucoup d'espoir dans ces moments d'échanges pour améliorer leurs pratiques et mieux servir leurs usagers. Le formateur doit également prendre en compte le courage et l'engagement de ces bibliothécaires qui ont choisi, la plupart du temps en connaissance de cause, un métier particulièrement difficile dans cette région du monde. En cela, l'approche pratique permet de dégager des outils immédiatement mobilisables et transposables au contexte local et d'impulser ce dialogue créatif entre les participants. Elle permet également de gommer les différences de niveaux des participants qui demeurent une difficulté inhérente au montage de formations, les pré-requis étant difficiles à établir dans un contexte de grande hétérogénéité

des pratiques professionnelles. Elle offre, enfin, la possibilité de structurer les formations dans le temps en accompagnant les collègues sur le terrain de manière progressive et sur des sujets précis.

### **ACCOMPAGNER DANS LA DURÉE**

La principale difficulté des formations de courte durée réside en effet dans le manque de suivi post-formation pour les participants. Beaucoup de formations ne permettent que des ajustements à la marge. Plus graves, les séminaires, toujours trop courts, ne donnent pas le temps à l'installation d'une relation de confiance entre le formateur et les participants, au risque de glisser vers une simple transposition de pratiques expérimentées dans les bibliothèques des pays industrialisés. Dans ce contexte, les formations doivent être longuement façonnées en amont et reposer sur une évaluation fine des besoins. Elles doivent être construites avec les participants pour les impliquer dans la démarche et leur permettre d'intégrer leur rôle d'acteur à part entière de cette rencontre. Il semble, par ailleurs, nécessaire de les penser dans la durée et la récurrence pour permettre l'émergence d'une relation de confiance qui induit ce dialogue créatif si essentiel.

Dans la mesure du possible, BSF privilégie ces formations récurrentes pour accompagner de manière structurelle les bibliothécaires dans leur démarche de professionnalisation. Au Cameroun, par exemple, grâce à l'impulsion initiale du Centre culturel français de Yaoundé, une dizaine de bibliothécaires participent depuis deux ans à un cycle de formations complémentaires sur des thématiques très diversifiées depuis l'animation en bibliothèque jusqu'aux techniques de reliure et de conservation en passant par l'informatisation et la mise en réseau de leurs catalogues. Ce groupe, issu de bibliothèques très différentes – bibliothèques publiques, structures associatives, alliances françaises –, se connaît bien désormais et initie des projets en réseau. Afin de prolonger le partage de pratiques, BSF a par ailleurs créé en 2010 la plate-forme Web < SavoirSolidaire.net >, premier portail d'échange, de ressources et d'informations pour la communauté des bibliothécaires francophones. Fonctionnant comme un réseau social, ce portail, aujourd'hui dans sa version beta, réunit plusieurs centaines de bibliothécaires de plus de cinquante pays à travers le monde.

Il est néanmoins important de souligner que la méthode de la récurrence n'est pas toujours justifiée, notamment sur des thématiques très spécialisées ou auprès de bibliothécaires déjà impliqués dans un réseau et bénéficiant d'une formation initiale consistante. Par exemple, BSF monte de nombreuses formations en partenariat avec la Fondation Alliance Française sur des sujets très précis – notamment l'installation de systèmes informatiques libres de gestion de bibliothèque – qui visent l'injection de compétences et un saut qualitatif rapide pour les bibliothèques participant.

### **ACCUEILLIR DANS SA BIBLIOTHÈQUE : UNE SOLUTION EFFICACE ?**

À ces trois axes d'analyse s'ajoute un quatrième : celui du lieu de la formation. Si l'on privilégie toujours la mise en œuvre des formations au sein de la bibliothèque des participants lorsqu'il s'agit de rencontre sur le terrain, la question de l'accueil dans une bibliothèque en France reste ouverte. Les deux options – mission sur le terrain et accueil en France – ont leurs avantages et contraintes propres. L'accueil en bibliothèque est souvent individuel ou en petit groupe alors que les formations sur site peuvent s'adresser à un public plus large. L'accueil peut se faire sur une plus longue durée mais reste, en général, unique. Les formations sur le terrain mobilisent les bibliothécaires au sein de leur structure et permettent aux formateurs d'être mieux en prise avec la réalité locale alors que l'accueil en France éloigne nos collègues de leurs structures tout en leur permettant de découvrir un foisonnement de nouvelles pratiques.

La question ne saurait être tranchée une fois pour toutes et nécessite une approche sur mesure qui prend en compte les besoins des partenaires sur le terrain. Parce qu'elle soutient la mise en réseau des professionnels du livre au niveau local, BSF conduit la plupart des formations directement sur le terrain. Pour autant, l'accueil en France se révèle parfois très utile comme par exemple quand, pour des raisons de sécurité, les formations ne peuvent pas se tenir – par exemple, récemment, dans le cadre d'un projet d'appui à une bibliothèque du Nord-Niger. Elles peuvent également permettre une véritable ouverture sur l'extérieur, voire même une parenthèse de répit et de ressourcement pour des collègues qui traversent de grandes difficultés professionnelles et personnelles – on pense ici au

contexte haïtien. Elles offrent, enfin, aux participants la possibilité de se spécialiser sur des thématiques très précises, objectif notamment visé par le programme « Profession culture » porté par le ministère français de la Culture et de la Communication. Quel que soit le contexte de l'accueil en France, il est nécessaire de toujours viser une bonne adéquation entre les besoins du stagiaire et les activités proposées au sein de la structure d'accueil.

On le comprend, le choix du lieu de la formation doit se faire en prise avec les attentes et les besoins des participants. De manière plus structurelle, elle doit aussi s'envisager, on va le voir, dans une dynamique de professionnalisation des bibliothécaires.

### **DE LA FORMATION À LA PROFESSIONNALISATION : UN SAUT QUALITATIF NÉCESSAIRE POUR CONSTRUIRE DES FILIÈRES DU LIVRE PÉRENNES**

\*\*\*\*\*

Depuis sa création, BSF a fait de la question de la professionnalisation des bibliothécaires un pilier central de son intervention en appui aux porteurs de projet de bibliothèques en Afrique ou dans les Caraïbes. En 2010, l'ONG a organisé au Sénat français un colloque intitulé « Savoir Solidaire, enjeux de la professionnalisation des filières du livre dans les pays ACP ». L'approche initiée alors reposait sur une triple définition de la professionnalisation :

- professionnalisation signifie d'abord augmenter les capacités des bibliothécaires, un processus qui passe, en premier lieu, par la formation initiale et continue des acteurs ;
- la professionnalisation sous-tend également une dynamique de mise en réseau des acteurs : un professionnel seul n'existe pas, c'est bien dans le partage de pratiques communes, d'un langage et de normes partagés qu'une communauté de professionnels peut émerger ;
- enfin, la professionnalisation implique nécessairement l'accès et la diffusion d'une information



actualisée et diversifiée sur un métier de bibliothécaire en profonde évolution aujourd'hui avec l'émergence rapide des nouvelles technologies. Être professionnel, c'est aussi avoir les moyens de casser l'isolement dans lequel sont enfermées un grand nombre de structures de par leur localisation (milieu rural, quartiers populaires, etc.) ou leur fonction (les bibliothèques scolaires par exemple).

Ces trois axes de définition constituent trois défis de taille à relever pour assurer l'émergence d'une communauté structurée de professionnels du livre dans les pays ACP. Ainsi, la formation doit être pensée comme le rouage d'une mécanique plus complexe de professionnalisation. Les formations sur le terrain permettent, on l'a vu dans l'exemple camerounais, la rencontre et la mise en réseau des participants. En brisant l'isolement, elles contribuent à faire émerger des pratiques collaboratives et renforcent le positionnement social des bibliothécaires. Pourtant, pour s'accomplir pleinement, elles doivent être pensées en lien avec des actions structurelles de professionnalisation des acteurs – renforcement des réseaux, intégration des nouvelles technologies, pratiques de lobbying auprès des décideurs politiques, diffusion de l'information sur la chaîne du livre locale, etc.

En cela, la récurrence de la formation est un objectif clé, pour permettre un accompagnement progressif et évolutif d'une profession en construction. Mais c'est surtout en s'intégrant dans une approche transversale que la formation prend tout son sens. C'est d'ailleurs à cette condition qu'elle peut conduire à l'invention de pratiques innovantes et à la définition de modèles de bibliothèques en prise avec les réalités locales.

**ENCADRÉ****ACTION INTERNATIONALE ET ÉVALUATION***par Gérard Grunberg*

L'action internationale n'est pas une science exacte. Les prévisions les mieux établies sont souvent malmenées par des facteurs « étrangers » qui ne peuvent être maîtrisés en amont et viennent perturber les actions envisagées. Des événements majeurs comme la chute du mur de Berlin sont devenus emblématiques de la difficulté à anticiper les évolutions de la scène internationale. À bien des égards, les récentes révolutions tunisiennes et égyptiennes n'ont fait que renforcer ce constat. Dans ces conditions de fréquente incertitude, l'évaluation devient assez délicate. Elle se heurte à un facteur « risques et inconnues » certainement plus élevé que dans d'autres domaines de l'action publique.

*A fortiori* si l'on considère le champ qui nous intéresse, celui où s'inscrit l'action des bibliothèques, ce que le ministère des Affaires étrangères (MAE) appelle la *Diplomatie culturelle et d'influence*\*. Cet intitulé est celui du programme annuel de performance (PAP) 185<sup>20</sup> de la Loi de finances 2011. Le MAE est directement responsable de la mise en œuvre de ce programme. Les bibliothèques qui mènent une action internationale, quelle que soit leur tutelle, concourent indirectement à ce programme. Qu'il s'agisse des actions les plus désintéressées, celles menées au nom de la solidarité francophone, ou de la coopération documentaire et technique, les actions des bibliothèques relèvent bien de cette diplomatie culturelle et d'influence. Chaque année est établi un Rapport annuel de performance (RAP)<sup>21</sup> qui présente pour ce programme un certain nombre d'indicateurs. Ces indicateurs permettent-ils vraiment de s'affranchir de la difficulté inhérente à l'évaluation de l'action internationale ? Peuvent-ils nous aider à penser l'évaluation de l'action internationale des bibliothèques ?

Ce programme comprend trois objectifs et six indicateurs :

- **Relever les défis de la mondialisation**
  - indicateur 1.1 : fréquentation et efficacité du site de l'Agence pour la diffusion de l'information technologique (ADIT) dédié à la base de connaissance produite par les services scientifiques (français).
- **Renforcer l'influence de la France en Europe et dans le monde**
  - indicateur 2.1 : nombre d'inscrits dans les cours francophones ;

20. PAP 2011 : < [http://www.performance-publique.gouv.fr/farandole/2011/pap/pdf/PAP2011\\_BG\\_Action\\_exterieure\\_etat.pdf](http://www.performance-publique.gouv.fr/farandole/2011/pap/pdf/PAP2011_BG_Action_exterieure_etat.pdf) >.

21. RAP 2010 : < <http://www.performance-publique.gouv.fr/farandole/2010/rap/pdf/DRGNORMALMSNAA.pdf> >.

- indicateurs 2.2 : augmentation de l'attractivité de la France en direction des élites étrangères.
- **Améliorer le pilotage et l'efficacité dans la gestion de crédits**
  - indicateur 3.1 : dynamisation de ressources externes (mécénat, cofinancements, etc.) ;
  - indicateur 3.2 : évaluation de la performance des opérateurs par rapport à leur Contrat d'objectifs et de moyens (COM) ;
  - indicateur 3.3 : coût moyen d'un élève pour l'État.

Comme on le voit, l'évaluation repose ici pour l'essentiel sur l'appréciation du nombre de « clients » des actions menées et sur l'analyse du coût de ces actions. À première vue, nous ne sommes pas si loin des indicateurs classiques de bibliothèque : nombre d'inscrits, coût moyen par lecteur, etc., sauf que, rapportés à l'action internationale, ces indicateurs n'ont pas grand sens. Certes, on pourra toujours, à la Bibliothèque nationale de France et dans quelques autres bibliothèques, mesurer le nombre d'usagers étrangers et tenter d'établir un lien entre leur provenance et la carte des actions internationales menées par l'établissement, mais cela restera très aléatoire. Plus consistant est l'indice d'utilisation des ressources en ligne de la bibliothèque depuis l'étranger qui fournit une indication significative à rapprocher de l'indicateur 1.1 du programme 185. Une approche plus traditionnelle reste par ailleurs pertinente pour les bibliothèques qui mènent une action internationale assez développée : il s'agit

du nombre de formations et d'expertise délivrées à l'étranger et du nombre de professionnels étrangers accueillis à la bibliothèque.

Mais, de manière générale, on mesure à quel point l'évaluation traditionnelle, qui repose encore largement sur une appréciation très quantitative des actions et de leur coût, est peu adaptée au cas particulier de « la diplomatie culturelle et d'influence ».

### **L'évaluation à la bibliothèque nationale de France**

La Bibliothèque nationale de France (BnF), qui a développé une forte activité internationale, n'échappe pas à cette difficulté. C'est ainsi que de très nombreux pans de son action internationale ne peuvent être correctement évalués : la contribution au rayonnement culturel de la France, la participation aux instances internationales de normalisation, de coopération scientifique et documentaire, etc.

Un domaine de l'action internationale de la BnF permet toutefois de corriger pour partie cette absence de données et ce n'est pas le moindre : il s'agit de la contribution aux bibliothèques numériques : Europeana et le Réseau francophone numérique. Ces actions constituent deux axes majeurs de l'action internationale de la BnF et l'essentiel de l'objectif 5 du Contrat de performance de la BnF : « Développer notre présence sur la scène nationale, européenne et mondiale ».

Il s'agit plus particulièrement des deux premières actions de cet objectif : l'action 5.1 : *être un acteur majeur de la bibliothèque numérique Europeana*, et l'action 5.2 : *être un acteur majeur de la francophonie*, en particulier via le Réseau francophone numérique. Ces actions sont détaillées en plusieurs sous-actions dont certaines relèvent clairement d'une stratégie d'influence et sont assorties de deux indicateurs et de leur cible : le nombre de documents issus de Gallica présents dans Europeana et le nombre de pages numérisées par la BnF pour le portail numérique francophone.

Ce dernier indicateur est particulièrement intéressant car il s'agit des fonds de la BnF numérisés sur la base de sélections documentaires effectuées par les partenaires francophones dans le cadre de conventions de coopération. Cela concerne notamment la numérisation de la presse francophone des anciennes colonies. Cet indicateur est donc vraiment représentatif de la réalité

des coopérations engagées au titre de ce volet essentiel de l'action internationale qu'est la francophonie. Dans ce domaine, comme dans bien d'autres, le numérique reconfigure l'action des bibliothèques et fournit de nouvelles modalités d'évaluation.

Les projets européens auxquels participe la BnF doivent se plier à une méthodologie très formalisée d'évaluation par les instances de la Commission européenne, ce qu'il n'est pas possible de développer dans le cadre du présent ouvrage. Pour sa part, la BnF a retenu comme indicateur de cette importante activité la mesure des ressources humaines engagées, ce qui permet d'évaluer la quantité de mois/hommes consommée par les projets et donne une indication sur les flux financiers qui en résultent puisqu'une partie des subventions de la Commission européenne, versées au titre du financement de ces projets, est affectée aux dépenses de personnel.

---

2

**DE L'ACCUEIL DE  
COLLÈGUES ÉTRANGERS  
AU DON D'OUVRAGES :  
PARTENARIAT AVEC HAÏTI**

*par Nathalie Marcerou-Ramel,  
Clarisse Pradel  
et Blaise Wilfert-Portal*

Le 31 janvier 2011 a été signée entre Bibliothèques sans frontières (BSF) et l'École normale supérieure (ENS) une convention de partenariat fixant la participation de l'ENS au projet de BSF intitulé *Pour que vive la culture haïtienne*. Ce projet comporte trois axes : des livres pour faire le deuil et dépasser le traumatisme ; des espaces culturels pour se reconstruire ; des bibliothèques universitaires pour préparer demain. C'est dans ce troisième axe, qui prévoit notamment la création d'une bibliothèque universitaire centrale de l'Université d'État d'Haïti (UEH), à Port-au-Prince, que la bibliothèque des lettres et sciences humaines et sociales de l'ENS a choisi de s'impliquer, en accueillant dans ses murs des groupes de bibliothécaires haïtiens, venus à la fois pour compléter leur formation professionnelle et pour mener à bien une ambitieuse opération de tri, préalable à un don de collections. Après que le premier groupe a quitté l'ENS, fin juin 2011, l'heure est venue pour les partenaires de tirer un premier bilan de cette opération à la fois humainement passionnante et professionnellement complexe. Force est de constater que ce bilan est contrasté. Il ne saurait donc être question, ici, de donner quelque leçon que ce soit sur LA méthode à mettre en place pour construire et réussir un tel partenariat. Mais, en revenant aux origines de cette collaboration, en décrivant sa mise en œuvre, il semble d'ores et déjà possible d'émettre quelques recommandations tirées de notre expérience pratique et des questions qu'il nous appartient de résoudre avant d'accueillir les prochains groupes.

**UN PROJET DE COOPÉRATION AUTOUR D'UNE COLLECTION  
DE LITTÉRATURE ET D'HUMANITÉS**

+++++

Le projet trouve son origine dans l'histoire des collections des bibliothèques de l'ENS, tout particulièrement de la bibliothèque dite Jourdan.

La répartition disciplinaire des sites de l'ENS a fait que cette bibliothèque dispose d'une collection importante de lettres et humanités (100 000 volumes dont 95 % en accès direct), alors que les étudiants de lettres prennent leurs cours rue d'Ulm. Cette situation devenait réellement impossible à proroger à partir du moment où des travaux de rénovation complète du campus à l'horizon 2014 prévoyaient une bibliothèque certes moderne mais de taille limitée dans les futurs bâtiments. Celle-ci devait inévitablement s'alléger de la partie la moins immédiatement centrale de sa collection. Il s'agissait au bas mot de 50 000 volumes, pour une part absents du catalogue informatisé commun des bibliothèques de l'ENS et dont on attendait un taux de recoupement très significatif avec les collections de la rue d'Ulm, puisqu'il s'agissait du cœur même d'une collection de lettres de deuxième cycle universitaire, principalement en français ; l'intégration pure et simple au fonds de la rue d'Ulm requerrait un travail colossal impossible à mener alors que les collections des deux bibliothèques n'étaient pas intégralement rétroconverties et que la place tendait à manquer aussi rue d'Ulm.

Or c'est précisément à cette époque qu'un contact, académique, entre le directeur de la bibliothèque Jourdan et le professeur Patrick Weil, fondateur et président de l'association BSF, a ouvert une perspective inédite. Au cours d'une discussion sur d'autres sujets, fut évoquée la possibilité d'un don d'ouvrages en double ou triple dans la collection de la bibliothèque Jourdan pour soutenir le développement de l'association et ses efforts pour offrir des collections classiques aux bibliothèques francophones d'Afrique et des Caraïbes. Jérémy Lachal, directeur de BSF, mandaté par Patrick Weil, se saisit rapidement et efficacement du sujet, et dès l'automne 2009 une première extraction de 4 500 volumes au bénéfice de l'association avait pu être effectuée. Dès cette époque, le directeur de la bibliothèque Jourdan avait pu indiquer que la bibliothèque aurait à se défaire d'une part très importante de ses collections, dans un avenir proche, et qu'il était possible d'envisager une coopération durable.

La perspective de BSF, passé ce premier don en forme de galop d'essai, fut donc de travailler à un projet de beaucoup plus grande ampleur. L'association, par sa taille, par son articulation étroite avec le monde universitaire – Patrick Weil est un spécialiste de niveau international

des questions d'immigration et d'histoire de la nationalité – et par l'ampleur de ses projets, correspondait bien aux besoins de l'ENS et de ses bibliothèques : il était possible d'envisager un projet de don à grande échelle, à concurrence des 50 000 ouvrages concernés à Jourdan, et dans la perspective d'un développement de bibliothèque universitaire. L'idée est même assez rapidement apparue d'associer à ce don de collections dûment inventoriées et cataloguées de Jourdan des collections de dons faits aux bibliothèques de l'ENS, et surtout à la bibliothèque des lettres et sciences humaines de la rue d'Ulm. C'étaient potentiellement plusieurs dizaines de milliers d'ouvrages qui se trouvaient ajoutés à l'ensemble des collections de Jourdan, et pour une part d'ailleurs des ouvrages plus aisés à traiter dans la perspective d'un don à une institution universitaire de pays en développement, puisque jamais intégrés à nos collections.

L'un des axes prioritaires des opérations de BSF visait alors l'aide à la structuration d'ensemble de la chaîne du livre en Haïti, en allant jusqu'à la conception d'une bibliothèque universitaire de qualité et d'importance pour l'UEH, à Port-au-Prince, de nombreux contacts avaient d'ores et déjà été noués, et plusieurs opérations ponctuelles menées à bien. La rencontre de ces projets haïtiens, plus mûrs que ceux qui concernaient le Sénégal, avec les préoccupations des bibliothèques de l'ENS, a donc abouti à la préparation d'un projet qui articulait un don massif d'ouvrages, une formation sur place de bibliothécaires haïtiens et, à la fois au nom d'un principe de réciprocité et de coopération équilibrée, mais aussi pour compléter les formations reçues par des mises en œuvre pratiques sur des fonds complexes, le tri par ces mêmes bibliothécaires haïtiens des collections susceptibles d'être données.

L'opération visait précisément à établir non pas seulement une relation de don et d'assistance mais aussi une relation de collaboration : les bibliothèques de l'ENS avaient les ouvrages et pouvaient apporter soutien et logistique pour des formations, mais elles manquaient de forces vives pour procéder aux tris, aux sorties d'inventaires et aux relocalisations qu'impliquerait une reconfiguration « propre » et dans les formes des collections de leur section de sciences sociales ; de leur côté, les bibliothécaires de l'UEH, relayés par BSF, pouvaient s'investir dans des opérations de ce genre, et recherchaient des ouvrages en grand nombre et des

formations de qualité. Le principe de réciprocité, au moins partielle, était tout à fait essentiel, et il avait justement paru particulièrement satisfaisant non seulement à BSF mais aussi à des acteurs haïtiens de l'opération, qui y voyaient justement une relation susceptible d'échapper quelque peu aux apories inévitablement teintées de néo-colonialisme des projets d'assistance et de développement.

## **DE LA CONVENTION AU CHANTIER DE TRI DES COLLECTIONS**

+++++

Le terrible tremblement de terre du 12 janvier 2010 à Port-au-Prince est intervenu à ce moment de la réflexion commune, et il n'a fait tout d'abord qu'accroître la volonté, de part et d'autre, de s'investir dans cette opération. Il fallait donc s'atteler à la rédaction d'une convention détaillée, pour donner consistance au projet. La convention signée début 2011 par l'ENS et BSF a fait, en amont, l'objet de nombreuses réunions de préparation et prévoit en détail la mise en œuvre du partenariat. Le stage des bibliothécaires haïtiens en France se divise en trois grandes parties : des formations bibliothéconomiques, des visites de bibliothèques et les tâches de vérification et de tri des collections de la bibliothèque de Jourdan. L'accueil des bibliothécaires de l'UEH dans les bibliothèques de l'ENS permet de leur proposer des formations continues dans leur spécialité, formations dispensées par les organismes adéquats tels que Mediadix, l'Urfist de Paris, l'Adbs ou l'enssib. Enfin, une campagne de communication a été évoquée autour du projet, organisée au plus haut niveau de l'ENS, avec, par exemple, l'accueil d'un colloque sur la littérature francophone d'Haïti, engageant également d'autres institutions telles que l'Agence universitaire de la francophonie. La convention prévoit que les bibliothécaires haïtiens travaillent dans un premier temps au tri et à l'extraction partielle des collections de littérature et beaux-arts de la bibliothèque Jourdan et dans un deuxième temps au tri et à l'extraction partielle des collections des dons de la bibliothèque Ulm-lettres et sciences humaines stockées en sous-sol. Des réunions d'étapes régulières entre les stagiaires, les bibliothécaires de l'ENS et BSF, rythment la durée du stage et valident les étapes de travail et le calendrier des formations.



La difficulté des opérations de tri liées à ce partenariat tient en grande partie à l'état des catalogues des bibliothèques de lettres et sciences humaines et sociales de l'ENS, qui, rappelons-le, ne sont pas totalement rétroconvertis. Il était donc difficile d'avoir une vision d'ensemble cohérente sur les deux fonds, enrichis qui plus est selon des politiques documentaires parfois divergentes au cours de leur histoire. Les bibliothécaires haïtiens ont donc pour mission de trier les ouvrages absents du fonds de la bibliothèque d'Ulm-Lettres et sciences humaines des ouvrages doublons de ces fonds littéraires, ces derniers faisant l'objet d'un don à BSF en vue d'une intégration aux fonds de la bibliothèque de l'UEH. Afin de préparer au mieux l'encadrement technique des opérations de tri, il a fallu choisir un premier ensemble de cotes ; le choix s'est fait par défaut au vu du peu de réponses proposées par le coordinateur des bibliothèques de l'UEH avant l'arrivée de ses collègues en France. Les premiers fonds retenus pour le tri furent les cotes d'histoire et critique littéraires françaises d'une part, et d'histoire de l'art et d'archéologie, d'autre part. Ce choix fut fait également sur des critères de traitement bibliographique puisque ces deux sections de cotes étaient rétroconverties. Pour faciliter le travail, la bibliothèque a fermé l'accès public à ces fonds. Elle a donc organisé une campagne de communication à l'adresse, d'une part, des équipes des personnels des bibliothèques de l'ENS, et, d'autre part, des lecteurs de la bibliothèque Jourdan, lecteurs qui se sont parfois inquiétés du sort des collections de la bibliothèque des Jeunes filles, tout en approuvant la démarche de don mise en place par l'ENS.

Bien que l'ENS ait eu connaissance de l'identité des personnes arrivant en France en mars, les équipes des bibliothèques ne savaient rien du profil professionnel des bibliothécaires, si ce n'est la spécialité choisie par ce premier groupe pour ses formations, à savoir le traitement bibliographique. L'ENS s'est toutefois attachée à organiser au mieux leur accueil dans ses locaux : les démarches administratives furent bien préparées en amont et des bureaux leur furent attribués à la bibliothèque Jourdan, au sein même des personnels, malgré la forte occupation des espaces professionnels. Les cinq bibliothécaires ont effectué les tâches de tri avec grande efficacité et souci de bien faire, sur une durée d'environ 5 semaines de travail par personne sur les collections de la bibliothèque Jourdan. Par

contre, elles n'ont pu achever toutes les procédures et réellement sélectionner les ouvrages qui auraient pu intégrer les collections de leur future bibliothèque. Elles ont vérifié et trié sur catalogue plus de 9400 volumes et ont repéré environ 5400 ouvrages pouvant rejoindre les collections de la future bibliothèque universitaire centrale de l'UEH. Ce chiffre est assez décevant, d'une part au regard des attentes que l'on avait sur le taux de recouvrement entre les deux bibliothèques de Jourdan et d'Ulm, et, d'autre part, en termes de rendement pour BSF et les bibliothécaires de l'UEH. Ce premier bilan, complété par les retours des bibliothécaires haïtiens et ceux des équipes de l'ENS, conduit désormais l'ensemble des partenaires à réfléchir aux possibles aménagements de leur collaboration.

### **DÉVELOPPER UNE CULTURE DE LA COOPÉRATION : ÉCUEILS ET FACTEURS DE SUCCÈS**

\*\*\*\*\*

Nouer un partenariat avec un pays aussi marqué par la tragédie que peut l'être Haïti nécessite de placer les aspects humains au cœur du dispositif. Il est cependant très difficile de prendre la juste mesure des conséquences, variables sur chaque individu, mais ô combien présentes, d'un événement aussi traumatisant que le tremblement de terre de janvier 2010, de prévoir ce que sera la capacité d'adaptation des bibliothécaires haïtiens à la vie quotidienne en France, d'évaluer le degré de sensibilisation de chacun au projet, sans contact direct préalable. Il s'est avéré impossible d'envisager l'éventail des situations personnelles auxquelles nous avons été confrontés : difficultés du groupe à travailler dans des espaces situés en sous-sol, à prendre le métro ou le RER pour se déplacer, à s'adapter aux conditions climatiques, à supporter l'éloignement familial... Des connaissances plus approfondies sur l'organisation sociale, ethnique, religieuse du pays nous auraient peut-être permis de décrypter certains aspects du fonctionnement du groupe et les tensions qui ont pu se faire jour, entre ses membres comme avec les équipes. Les réunions de bilan régulières, absolument nécessaires, ne permettent pas toujours d'identifier les difficultés rencontrées par les bibliothécaires, qui peuvent ne pas se sentir autorisés à exprimer leurs avis ou leurs critiques. La notion de volontariat, déterminante pour la réussite d'un tel projet, est également difficile à apprécier à

distance : l'ENS a pu constater que certains membres du premier groupe n'étaient, en réalité, pas volontaires. Autre facteur humain d'importance : il convient de préparer l'ensemble des équipes des bibliothèques au projet, pas uniquement celle qui sera chargée d'encadrer le partenariat. Développer une culture de coopération dans un établissement pris par ses propres échéances, parfois très lourdes, peut sembler une gageure. De cette analyse, la direction des bibliothèques de l'ENS tire trois enseignements : elle souhaite désormais s'assurer que les groupes suivants seront effectivement composés de volontaires et, en accord avec BSF, réduire la durée de leur séjour de quatre à trois mois. Elle s'efforcera également de travailler à une meilleure intégration des bibliothécaires haïtiens à ses propres équipes.

Le succès du projet suppose donc la mise en place d'une organisation matérielle sans faille, permettant aux stagiaires de souffrir le moins possible de l'immense décalage qui peut exister entre leur pays d'origine et la France. La convention de partenariat prend en compte un certain nombre d'éléments matériels : frais de voyage, hébergement dans le cadre d'un accord entre BSF et La Cité internationale, restauration à tarif préférentiel dans les restaurants de l'ENS. Il est indispensable de vérifier, en outre, que le *per diem* octroyé sera suffisant, qu'ils disposeront d'une assurance-maladie adéquate pour couvrir des frais médicaux parfois élevés et de s'assurer qu'ils arriveront en France avec des vêtements adaptés ou qu'ils auront les moyens d'en acquérir sur place. Des difficultés rencontrées avec notre premier groupe, arrivé à Paris en tenues de plein été au début du mois de mars et dont un des membres a par ailleurs connu des problèmes de santé importants, BSF a conclu à la nécessité d'améliorer les moyens financiers et la couverture sociale qui seront accordés aux prochains groupes.

Au-delà des questions matérielles, il est nécessaire de s'entendre sur le contenu même de la coopération et d'identifier les éventuels malentendus qui pourraient mettre en péril le bon déroulement du projet. Malgré la précision de la convention de partenariat et le soin que BSF et l'ENS ont mis à l'élaborer, nous avons pu constater que le premier groupe reçu en France ignorait tout du travail qu'il était venu réaliser à la bibliothèque de Jourdan : non seulement il n'a pas adhéré à ce projet, mais il n'en a pas

compris les objectifs, estimant qu'il était venu en France pour se former et effectuer un « stage pratique » au sein des équipes de l'ENS. Trouver un équilibre entre le projet individuel des bibliothécaires et le chantier collectif d'ampleur dans lequel l'ENS a le sentiment de s'être engagée est alors devenu difficile et le reste à ce jour. Une première conclusion s'impose : lorsqu'il s'engage dans ce type de partenariat, l'établissement d'accueil doit trouver les moyens de s'assurer de l'information donnée aux stagiaires et de leur adhésion au projet.

Il est également indispensable de valider ensemble l'organisation du chantier, la composition des groupes, leur structuration interne et leur relation, durant le stage, avec leur établissement d'origine et leur établissement d'accueil. Sans peser sur le recrutement des volontaires, l'ENS souhaite désormais éviter d'accueillir, pour traiter de collections littéraires, des collègues travaillant dans des bibliothèques scientifiques. La convention de partenariat prévoit l'encadrement de chaque groupe par un bibliothécaire de l'UEH, qui doit assumer la responsabilité de l'équipe. Ce statut de coordinateur, son autorité sur ses collègues, sa capacité à véritablement organiser et recadrer le travail si nécessaire, sont cependant difficiles à imposer lorsqu'ils n'ont pas été définis préalablement. Peu avant la fin du premier stage, nous avons constaté que le coordonnateur des bibliothèques de l'UEH en Haïti ne reconnaissait pas au coordinateur des stagiaires de compétences en matière de tri des collections : ceci laisse peu d'autonomie aux groupes et peu d'autorité scientifique au coordinateur. Dans un tel contexte, il devient également complexe de bien positionner l'encadrement des équipes en France : nous avons prévu, par convention, un encadrement technique. Peut-être faudra-t-il désormais mettre en place un encadrement hiérarchique ?

Enfin, l'ENS n'a constaté que fin 2010 qu'aucune réflexion sur la politique documentaire de la future bibliothèque centrale n'avait encore été conduite en Haïti. Elle aurait sans doute dû, alors, renoncer à accueillir le premier groupe avant d'avoir obtenu des réponses à des questions qu'elle jugeait fondamentales et qu'elle n'a pas manqué de poser : quels seront les publics-cibles de la future bibliothèque ? Quelles seront les disciplines couvertes ? Quels seront les niveaux d'étude desservis ? Et, en corollaire, quelles collections les bibliothécaires haïtiens viennent-ils rechercher en

France ? Ces questions, entières à ce jour, fragilisent le chantier de tri. La réflexion s'engage sur le sujet en Haïti, avec le concours de BSF. Il sera nécessaire que les prochains groupes arrivent avec des éléments de réponse : l'ENS pourra aider à les mettre en pratique, mais elle ne souhaite pas se substituer à l'UEH pour les faire émerger.

### **PRENDRE LE TEMPS DE FAIRE ÉVOLUER LE PROJET**

+++++

On l'aura compris : un tel projet impose de ne rien laisser au hasard, de formuler au préalable toutes les questions qui peuvent se poser, aussi bien sur le plan humain et matériel que bibliothéconomique et scientifique, de s'assurer de tout, y compris et surtout des évidences. On évitera toute médiation, quelle qu'en soit la qualité, dans la validation des éléments constitutifs du projet : contenu et objectifs, environnement de travail, tâches techniques, constitution des groupes. Ainsi, il a manqué à l'équipe en charge du projet un déplacement en Haïti, qui aurait permis d'arrêter sur place les axes de la coopération, de participer à la sélection des volontaires et de leur présenter le partenariat. Elle a, certes, reçu le coordinateur des bibliothèques de l'UEH en mai 2010, mais de nouvelles visites seraient nécessaires, afin qu'il puisse se rendre compte sur site des conditions de travail offertes à ses collègues et qu'une discussion s'engage avec lui sur ses attentes en matière de politique documentaire. Il est également indispensable, quoique difficile, de mettre en place un système d'échanges réguliers avec l'établissement d'origine des stagiaires, en restant conscient du fait que le moindre problème matériel, organisationnel ou politique sur place pourra avoir des conséquences sur la fluidité et l'efficacité de ces échanges. BSF et l'ENS ont à cœur de mener à bien ce projet de partenariat et sont prêts à prendre le temps nécessaire pour y parvenir. Les deux institutions ont récemment décidé, d'un commun accord, d'en suspendre la mise en œuvre jusqu'à début 2012, afin d'en clarifier, avec l'UEH, les objectifs, les attendus et les contenus. Un rapport d'étape a été rédigé par Jérémy Lachal, rapport qui a été soumis à l'UEH comme à l'ENS pour analyse. Le projet devrait évoluer, dans les mois à venir, vers un partenariat tripartite BSF/UEH/ENS, ce qui supposera de revoir la convention qui le sous-tend.

**ENCADRÉ****LA CHARTE DU DON DE LIVRES***par Raphaëlle Bats*

En 2008, une association professionnelle (ABF), des associations de solidarité autour du livre et des bibliothèques (La Joie par les Livres, Biblionef et Culture et développement), une maison d'édition (France Édition) et des institutions (la BnF, la DLL – ministère français de la Culture et de la Communication) ont rédigé une charte du don de livres. Cette charte a ensuite été signée par des institutions ou organismes de différents pays francophones (pour exemples le Cameroun, la République de Guinée, le Togo ou Haïti) et en France par différentes associations (ADIFLOR, ADPF, le Haut conseil de la francophonie...) puis a été déposée sur le portail de l'Unesco.

Le don peut paraître une solution idéale avec, d'un côté, un surplus de documents et de l'autre, un manque cruel d'ouvrages pour développer l'écrit, l'éducation et l'accès de tous à la culture. Mais donner n'est pas anodin. Pour les bibliothèques françaises, la question du don est souvent posée dans les moments de grands désherbages. Mais ce dont on se sépare est-il réellement bon à donner ? En d'autres termes, si le document est obsolète pour la France ne l'est-il pas aussi pour un pays d'Afrique ? Pour répondre à cette question, la charte affirme plusieurs principes devant présider à chaque nouveau projet de don : connaître et associer l'organisme partenaire à toutes les étapes du programme ; préférer la qualité à la quantité ; approfondir la connaissance des lectorats à servir ; encourager le

développement d'une culture de l'écrit ; et dans le cas de donation en ouvrages neufs, collaborer autant que possible avec les éditeurs et les libraires des deux pays concernés et contribuer à la production locale d'ouvrages en soutenant la production artisanale d'ouvrages à faible tirage.

En dix-huit articles, la méthodologie du don respectueux des besoins locaux se dessine. Outre la définition du programme, trois grands ensembles sont spécifiés : l'approvisionnement et la sélection des ouvrages, le transport et la réception et enfin le suivi de l'action. On notera d'une part l'importance claire de concevoir le don comme un travail de coopération et non pas comme un acte unilatéral où le donneur n'a que peu de contact avec le receveur. Là, le projet se construit à deux voix, permettant à chacun de clarifier ses besoins ou ses moyens. On remarquera d'autre part que l'évaluation est anticipée dès le montage du projet offrant ainsi à celui-ci de plus fortes chances de se réaliser et de se pérenniser.

On ne saurait aujourd'hui mener un projet de don de livres sans une connaissance de cette charte qui, si elle ne correspond peut-être pas à toutes les situations, offre cependant une idée claire des méthodes pour réussir cette coopération.

La charte est disponible sur le site de Culture et développement :

< <http://www.culture-developpement.asso.fr/site/La-Charte-du-don-de-livres> >.

**LES SISTER LIBRARIES :  
UN EXEMPLE DE  
COOPÉRATION VIA L'IFLA**

Nous ne saurions trop recommander aux bibliothécaires de se rapprocher de l'IFLA. Tout bibliothécaire adhérent de l'ABF est, de ce fait, membre de l'IFLA, mais il n'est pas nécessaire d'en être membre pour assister à son congrès annuel, pour participer à nombre de ses actions ni pour profiter des ressources de son riche site Web<sup>33</sup>. On y trouve, entre autres, les communications des congrès, et les pages des différentes sections de l'IFLA (bibliothèques publiques, bibliothèques desservant des publics multiculturels, alphabétisation et lecture...) avec des *newsletters* et des *guidelines* dont beaucoup sont traduits en français, ainsi que des descriptions d'activités et de projets auxquels on peut participer ou dont on peut tirer des idées.

**L'IFLA ET LA SECTION BIBLIOTHÈQUES POUR ENFANTS  
ET ADOLESCENTS**

La section Bibliothèques pour enfants et adolescents<sup>34</sup> a pour objectif de développer la coopération internationale autour de ces bibliothèques et d'encourager les échanges d'expériences, d'idées, de projets et de travaux de recherche dans ce domaine. Son comité permanent<sup>35</sup> compte vingt-deux membres dont quatre des Amériques, six d'Asie, un d'Afrique et onze d'Europe (deux de France), à qui on peut s'adresser si l'on veut entrer en contact avec des collègues des pays en question.

La section publie deux *newsletters*<sup>36</sup> par an, avec des articles sur les bibliothèques pour enfants de tous les pays et des informations sur les

33. < <http://www.ifla.org> >.

34. < <http://www.ifla.org/en/libraries-for-children-and-ya> >.

35. < <http://www.ifla.org/en/libraries-for-children-and-ya/standing-committee> >.

36. < <http://www.ifla.org/en/publications/libraries-for-children-and-young-adults-section-newsletter> >.

activités de la section. Les contributions sont les bienvenues. Elle a conçu trois *guidelines*<sup>37</sup>, disponibles en français, de « recommandations » pour le travail en bibliothèque avec les enfants et plus particulièrement avec les tout-petits et avec les adolescents. La section propose aussi une liste de diffusion spécialisée bibliothèques jeunesse<sup>38</sup>. On peut y poster des informations, des demandes de renseignements... et y répondre bien sûr. Lors de chaque congrès annuel, une ou plusieurs sessions sont organisées autour de la lecture des enfants, et très souvent, un congrès satellite y est exclusivement consacré. Les communications sont consultables en ligne, souvent en français. La section mène des projets ponctuels et des programmes permanents. Deux sont en cours : « Le monde à travers les albums »<sup>39</sup> pour faire connaître les meilleurs livres d'images de chaque pays, choisis par les bibliothécaires, et « Bibliothèques partenaires pour la lecture des enfants et des adolescents ».

### **SISTER LIBRARIES : DES « BIBLIOTHÈQUES PARTENAIRES » POUR LA LECTURE DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS**

+++++

#### **UN RÉSEAU INTERNATIONAL DE BIBLIOTHÈQUES PARTENAIRES**

Le but de ce projet lancé fin 2009 est de permettre à toute bibliothèque ou section jeunesse de se mettre en contact avec une bibliothèque à l'étranger, afin de bâtir un partenariat – échanger avis et expériences et mener des actions conjointes. L'idée est née en réponse à la situation dans laquelle se trouvent de nombreux bibliothécaires jeunesse à travers le monde : isolement, formation insuffisante, absence d'information sur les livres de qualité, collections inadaptées, obsolètes ou trop réduites, manque de soutien matériel, moral ou politique... mais aussi enlisement dans la routine, perte de motivation, manque de projets porteurs... Le dispositif des « bibliothèques partenaires » peut être très enrichissant pour tous ceux qui y participent. Cela a été le cas pour les jumelages

37. < <http://www.ifla.org/en/publications/51> >.

38. < <http://infoserv.inist.fr/wwsympa.fcgi/info/child-ya> > (cliquer sur *subscribe*).

39. < <http://www.ifla.org/files/libraries-for-children-and-ya/Projects/PictureBooksProject.doc> >.



développés entre bibliothèques françaises et africaines, qui ont permis d’instaurer une coopération durable portant non seulement sur le don de livres mais aussi sur la formation professionnelle et l’animation. Ainsi, le premier but du projet est de favoriser la solidarité professionnelle : mettre en contact des bibliothèques plus favorisées en termes de formation et de budget avec des établissements moins bien pourvus et demandeurs d’aide sur le plan professionnel. Mais le projet est ouvert à toutes les modalités de partenariats entre bibliothèques, quelles que soient leurs possibilités en matière de budget et de formation.

### **COMMENT S’INSCRIRE ? COMMENT TROUVER UNE BIBLIOTHÈQUE PARTENAIRE ?**

Il n’est pas nécessaire d’être membre de l’IFLA : toute bibliothèque (publique, scolaire, associative...), et tout organisme travaillant avec les bibliothèques jeunesse peuvent s’inscrire. Il suffit de remplir le formulaire qui se trouve en ligne dans les pages consacrées au projet<sup>40</sup> et de l’envoyer à l’adresse électronique indiquée. Le webmaster mettra alors en ligne le formulaire rempli, dans la liste des bibliothèques participantes. Cette liste réunit, classés par pays, tous les formulaires reçus. Pour trouver une bibliothèque partenaire, on parcourt les formulaires, et on écrit directement par e-mail à celle ou celles avec lesquelles un partenariat semble possible et souhaitable – la langue parlée est évidemment un premier critère de sélection ! La « bonne rencontre » peut prendre du temps : manque de réponse pour diverses raisons (changement d’adresse électronique pas signalé, bibliothécaire trop occupé, absent ou remplacé...), objectifs incompatibles, peu d’affinité professionnelle et même personnelle... Quand la rencontre se produit, on doit la signaler au webmaster afin qu’il indique le partenariat sur la liste.

---

40. < <http://www.ifla.org/en/node/1750> >.

## QUE PEUVENT FAIRE LES BIBLIOTHÈQUES PARTENAIRES ?

+++++

Les possibilités sont infinies... Les bibliothèques choisissent ce qu'elles veulent faire, en fonction du niveau d'investissement qu'elles peuvent consacrer au projet (ce peut être seulement un e-mail par mois !) et en fonction de ce qu'elles peuvent offrir, de leurs besoins et des bénéfiques recherchés. La première chose est de faire connaissance, par e-mail ou skype, avec des photos de la bibliothèque et de l'équipe. Ensuite, les bibliothécaires peuvent, par exemple :

- échanger des idées sur les animations en direction des jeunes ;
- discuter de questions bibliothéconomiques : classification, aménagement des espaces, problèmes techniques... ;
- évoquer les difficultés que chacun rencontre et chercher ensemble des solutions ;
- se recommander ses livres préférés, organiser un comité de lecture, échanger des critiques ;
- s'aider mutuellement à sélectionner et acquérir de bons livres ;
- partager les grands moments de la vie de chaque bibliothèque en échangeant des photos ;
- organiser des échanges de membres des équipes pour une courte période ;
- échanger des formations, à distance ou en organisant des voyages professionnels.

Les bibliothèques partenaires peuvent aussi mettre en place des projets communs impliquant les lecteurs, comme afficher des informations sur la bibliothèque « sœur » et ses lecteurs (ou proposer des visites virtuelles si c'est possible), proposer livres et informations sur le pays du partenaire, écrire et illustrer des textes et les publier conjointement, organiser des clubs de lecture où les mêmes livres ou des livres sur le pays du partenaire sont lus dans les deux établissements...

L'inscription au projet est gratuite, et beaucoup peut être fait sans autres frais que ceux de la connexion Internet. Certaines activités choisies par

les bibliothèques peuvent nécessiter des fonds, qui devront être trouvés par les participants. Pour les équipes, cela « coûte » surtout du temps... et de l'enthousiasme.

## LE PROJET EN 2011

+++++

Les collègues du monde entier ont très bien accueilli ce projet : 114 bibliothèques de tous les continents se sont inscrites (données de juillet 2011). Bibliothécaires et lecteurs parlent ainsi une grande variété de langues ; les plus lues et parlées sont l'anglais, l'espagnol et le français. Leurs raisons pour s'inscrire sont, elles aussi, variées... à découvrir sur leurs fiches ! La plupart sont des bibliothèques publiques, avec un tiers environ de bibliothèques scolaires. Leurs moyens en personnel, leur nombre de jeunes lecteurs, leur nombre de documents sont très divers, depuis les toutes petites bibliothèques animées par un bénévole avec moins de 100 documents jusqu'aux grands réseaux régionaux ou nationaux... Sur ces 114 bibliothèques, 25 ont trouvé un partenaire. La plupart de ces « jumelages » informels sont encore au stade de l'échange d'information sur chaque bibliothèque et ses activités, mais ils ont aussi donné lieu à des échanges de recommandations de livres et à des animations conjointes, comme on peut le voir sur le blog<sup>41</sup> qui a été créé pour que les *Sister Libraries* partagent leurs expériences.

## LES BIBLIOTHÈQUES FRANÇAISES DANS LE PROJET

Six établissements français se sont inscrits ; deux d'entre eux ont trouvé une bibliothèque partenaire, au Liban et au Togo. Six bibliothèques, ce n'est pas assez pour répondre à la demande des collègues : de nombreux bibliothécaires inscrits parlent français et beaucoup souhaitent un partenariat avec la France, en particulier en Argentine, au Pérou, au Cameroun, au Congo, en Côte-d'Ivoire, au Maroc, au Niger, au Sénégal, au Togo, en Roumanie, en Espagne et en Suisse... Sans compter qu'ailleurs, d'autres établissements sont ouverts à des propositions de tout pays, et que l'on

---

41. < <http://sisterlibraries.wordpress.com> >.

peut aussi imaginer un partenariat dans une langue étrangère que l'on aime pratiquer et que les jeunes français apprennent, comme l'anglais, l'espagnol ou l'allemand...

Nous espérons que de nouvelles bibliothèques de France seront tentées par le projet, s'inscriront et prendront contact avec ces collègues demandeurs et n'hésiteront pas à solliciter le CNLJ-JPL à la BnF.

**ENCADRÉ**

**LES ASSOCIATIONS RESSOURCES POUR  
UN PROJET DE COOPÉRATION**

par *Raphaëlle Bats*

Voici une présentation des principales associations utiles dans le domaine de la coopération internationale. D'autres associations existent et peuvent vous offrir des ressources, conseils, contacts... N'hésitez pas à les contacter.

**Les associations professionnelles**

+++++

**Association des bibliothécaires de France, ABF**

Voyages d'étude, contacts, solidarité.  
Site Web : < <http://www.abf.asso.fr> >.

Le petit + : l'ABF est organisé en groupes régionaux et permet d'échanger avec d'autres bibliothécaires français investis dans des projets de coopération.

**Ligue européenne des bibliothèques de recherche, LIBER**

Congrès annuel, projets européens, formations.

Site Web : < <http://www.libereurope.eu> >.

Le petit + : LIBER participe à un certain nombre de projets financés par l'Union européenne et peut être d'une grande aide pour naviguer dans ces programmes.

**European Bureau of Library, Information and Documentation Associations, EBLIDA**

Lobbying et programmes européens.

Site Web : < <http://www.eblida.org> >.

Le petit + : des informations sur les financements et les projets européens sont disponibles sur leur site.

**Association internationale des bibliothécaires et documentalistes, AIFBD**

Voir l'article de Réjean Savard : « Francophones, unissez-vous ! », p. 151.

Site Web : < <http://aifbd.org> >.

Le petit + : l'AIFBD coordonne la traduction des textes des conférences de l'IFLA.

**Comité français IFLA, bibliothèques et documentation, Cfibd**

Voir l'article de Pascal Sanz : « Contribuer à intégrer des collègues étrangers aux travaux des associations et réseaux internationaux », p. 157.

Site Web : < <http://www.cfibd.fr> >.

Le petit + : des bourses sont accordées chaque année à des Français et à des francophones pour participer à l'IFLA et à LIBER.

**International Federation of Libraries Association, IFLA**

Voir article de Viviana Quiñones : « Les *Sister Libraries* : un exemple de coopération via l'IFLA », p. 163.

Site Web : < <http://www.ifla.org> >.

Le petit + : *IFLA express*, le quotidien du congrès annuel, est disponible en français.

## Les associations de solidarité autour du livre ou des bibliothèques

+++++

### **Bibliothèques sans frontières, BSF**

Voir l'article de Jérémy Lachal : « La professionnalisation des bibliothécaires dans un contexte transculturel. Pratiques de Bibliothèques sans frontières », p. 103  
Site Web :

< <http://www.bibliosansfrontieres.org> >.

Le petit + : BSF a lancé « Savoirs solidaires » un portail francophone dédié à l'échange entre bibliothécaires du monde entier :

< <http://www.savoirsolidaire.net> >.

### **Biblienef**

Dons de livres neufs, travail sur la chaîne locale du livre.

Site Web : < <http://www.biblienef.com> >.

Le petit + : cette association est entièrement tournée vers la constitution de bibliothèques pour les enfants, notamment dans les écoles.

### **Blue shield**

Prévention du patrimoine, sensibilisation à la sauvegarde du patrimoine.

Site Web : < <http://www.ancbs.org> >.

Le petit + : l'association internationale a un comité français, le Bouclier Bleu :

< <http://www.bouclier-bleu.fr> >.

### **Culture et développement**

Dons de livres, formation, expertise.

Site Web : < <http://www.culture-developpement.asso.fr/site/-ACCUEIL-> >.

Le petit + : une prise en compte réelle des identités culturelles pour un travail plus centré sur le lecteur local et non sur une idée des bibliothèques à la française.

### **Collectif de bibliothécaires et intervenants en action culturelle, COBIAC**

Ingénierie de projets, dons de livres, formation, échanges professionnels.

Site Web : < <http://www.cobiac.org> >.

Le petit + : COBIAC est une association de professionnels des bibliothèques de la région PACA.

---

## 2

## COMMUNIQUER AVEC LES COLLÈGUES ANGLOPHONES

par *Sylvia Sommer*

Les bibliothécaires, comme cet ouvrage souhaite le démontrer, sont de plus en plus amenés à participer à des coopérations internationales pour lesquelles il est nécessaire de communiquer dans une autre langue que le français. Or la communication ne relève pas du simple fait de parler. Au-delà de la langue, la communication dépend plus largement d'une interaction des codes spécifiques et des comportements des membres appartenant à un même groupe culturel. Pour nos besoins, nous dirons que communiquer veut dire échanger, en utilisant un outil, la langue et un code établissant les correspondances entre un signe et son sens qui doit être commun aux interlocuteurs. L'absence de code commun entre les interlocuteurs est l'une des sources d'échecs de la communication, chacun pouvant supposer que l'autre comprend son code, sans que ce soit le cas. L'échange entre deux locuteurs de code différent peut se révéler, de toute évidence, un véritable terrain miné.

Afin d'illustrer ces propos, j'ai choisi la langue anglaise et son code de communication pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il me paraît intéressant sur le plan langagier d'employer le jeu « des regards croisés » proposé par Sarah Carvallo<sup>6</sup> pour appréhender la notion de « transculturalité ». Il me semble que, sans aller dans de lointains pays où la différence serait évidente, au sein même de notre Europe, nombreux sont ceux qui semblent avoir du mal à saisir, d'une part, que leur manière de penser et de dire n'est pas forcément partagée et comprise, et que, d'autre part, le message de l'autre est un dire qui incarne peut-être une autre pensée, une autre culture, une autre vision du monde qui mérite attention. De plus, l'anglais, qu'on le veuille ou non, est devenu aujourd'hui la langue de la communication internationale globalisée.

Ainsi, pour mieux comprendre les codes de communication et les valeurs culturelles de la langue de communication utilisée nous allons parcourir

---

6. Voir l'article de Sarah Carvallo : « Transculturalité et bibliothèques », p. 20.

d'abord quelques différences culturelles entre le français et l'anglais et leurs répercussions linguistiques. Dans une deuxième partie, nous proposerons quelques exemples concrets d'usages de l'anglais.

## DIFFÉRENCES CULTURELLES ET LINGUISTIQUES

+++++

S'il y a, dans le monde du travail, une représentation qui diffère fondamentalement dans les deux pays c'est celle de la hiérarchie et des réunions de travail. En France, le pouvoir circule exclusivement du haut vers le bas. En Angleterre, les employés sont considérés plutôt comme des collaborateurs alors qu'en France ce sont des subordonnés. Cela n'est pas sans répercussions sur la façon de travailler en général et plus particulièrement sur la conduite et le contenu des réunions. En Grande-Bretagne, elles sont le lieu de la prise de décisions alors qu'en France, elles se veulent un lieu d'échanges d'idées où aucune décision concrète ni définitive n'est prise. La différence culturelle trouve aussi un écho dans les différences langagières. Par exemple, en France nous marquons lexicalement la différence hiérarchique par deux substantifs, *conservateur* et *bibliothécaire*. En anglais nous trouvons le même substantif, [*librarian*], différencié par [*head*] ou [*chief*].

Lors des réunions, la syntaxe, et plus particulièrement le système verbal, sont différents entre le français et l'anglais. Par exemple, confrontés à un problème, le français commence par en rappeler l'historique avant d'élaborer les solutions adaptées. Les anglophones, en revanche, veulent passer directement à l'action. Or, au niveau linguistique nous constatons que la langue française dispose d'un arsenal de formes verbales pour exprimer le passé, alors que l'anglais dispose d'un arsenal pour exprimer le présent et le futur. Il y a six formes en anglais pour rendre le présent du français. Par contre, le prétérit, qui exprime le passé en anglais, peut être rendu par huit formes différentes en français.

L'interaction elle-même peut être culturellement chargée de différences, telle que le respect du tour de parole dans un contexte anglophone et le nombre d'interruptions dans la conversation française. La langue anglaise dispose d'un « outil d'écoute » dans la manipulation des auxiliaires, les



fameux *question tags*<sup>7</sup> qui obligent une écoute attentive. Une manipulation fautive des formes verbales pourrait être décelée comme un signe de manque d'écoute et d'impolitesse. La langue manifeste implicitement la qualité d'écoute avec la correction formelle des *question tags*.

Un autre aspect révélateur culturel est la place de l'humour dans les échanges. Pour maîtriser les nuances de langage et notamment des choses telles que l'ironie ou la litote, il faut une connaissance assez fine des langues étrangères. Un certain nombre de remarques humoristiques échappent à la personne étrangère et rien n'est plus difficile que de faire de l'humour dans une autre langue que la sienne. Or de fait, les Anglais et les Américains utilisent beaucoup d'incises humoristiques dans leurs présentations. Celles-ci sont parfois déstabilisantes pour les Français qui pratiquent l'anglais en amateurs.

Autres marqueurs codifiés, certains mots anglais ont pour rôle de nuancer le propos dans les échanges. Un Anglais qui répond à une question [*Yes but...*] indique son refus. La réponse [*that's perhaps interesting*] veut dire que la proposition du début n'est pas retenue. Lors des processus de décision, derrière le mot [*Yes*] deux acceptions sont possibles pour les anglophones : [*Yes, I understand*] et [*Yes, I will do*]. Les écarts lexicaux sont également le reflet de cultures différentes. L'usage du mot [*problem*] est à éviter en anglais et devrait être remplacé par le terme [*issue*], dont le sémantisme connote déjà la sortie du problème, voire sa résolution. L'emploi du mot [*demand*] (qui veut dire exiger en français) peut choquer en anglais quand il s'agit d'une simple requête.

## CODE ÉCRIT ET INTERACTION ORALE

+++++

Afin de faciliter la prise de contact avec des collègues anglophones lors d'un projet international nous donnerons quelques exemples d'usage

---

7. Tournure interrogative placée en fin de phrase avec, en principe, une polarité inversée de la base au mode déclaratif souvent automatiquement traduite par « n'est-ce pas? ». Cependant, même si la forme s'enquiert ostensiblement de l'opinion de l'interlocuteur, elle peut également encoder différents degrés de politesse et de non-imposition. Par exemple : "*you wouldn't mail this letter for me, would you?*" exprime simplement une requête polie. La forme "*could you mail this letter for me?*", bien que correcte, dénote pour l'interlocuteur anglais un sans-gêne ou manque de tact le plus élémentaire.

langagier. Il faut noter que le langage de l'interaction quotidienne en anglais est informel et très direct. Il faut également noter que l'anglais ne fait pas de différence entre le singulier et le pluriel comme le tutoiement et le vouvoiement en français. Afin d'indiquer une marque de respect ou de distance relationnelle l'anglais emploie d'autres marqueurs. Surtout quand l'on s'adresse à un inconnu, le registre reste formel. Mais, lors d'échanges répétés, le registre bascule rapidement dans l'informel. Ceci est particulièrement frappant lors des échanges écrits, par courriel ou par lettre.

Dans tous les cas de figure, en anglais nous commençons toujours un courrier par *[Dear]*. Dans une correspondance de type officiel ou lors de la première prise de contact c'est *[Dear Sir/Madam]* mais si le nom du destinataire est connu il est utilisé : *[Dear M. Smith, Dear Mrs Smith, Dear Miss Smith]*, et dans le cas où on ne sait pas si la destinataire est mariée ou non *[Ms Smith]*. Respectivement, la signature sera précédée de *[Yours faithfully]* et *[Yours sincerely]*. Rapidement, le correspondant utilisera le prénom, par exemple, *[Dear Sylvia]*, et conclura par *[Best regards]*. Plus informellement encore *[Hello]* ou *[Hi]*.

Au téléphone nous nous présentons ainsi : *[This is Ken]* ou *[Ken speaking]*. Pour demander le nom du correspondant : *[Excuse me, who is this?]* *[Can I ask who is calling, please?]* Pour demander à parler à un correspondant : *[Can I have extension 321?]* *[Could I speak to...?]* *[Is Jack in?]* (est-il là?). Pour passer quelqu'un : *[I'll put you through]*. *[Can you hold the line?]* *[Can you hold on a moment?]* Pour indiquer l'absence du correspondant : *[I'm afraid... is not available at the moment]* *[The line is busy]* (La ligne est occupée)... *[M. Jones isn't in...]* *[M. Jones is out at the moment...]* Pour prendre un message : *[Could (Can, May) I take a message?]* *[Could (Can, May) I tell him who is calling?]* *[Would you like to leave a message?]*

En matière d'accueil physique, il existe aussi plusieurs formules de salutations. Formellement : *[Good morning/afternoon/evening]*. *[Hello (name), how are you?]* *[Good day Sir/Madam]* (très formel). Informellement : *[Hi/Hello]* *[How are you?]* *[What's up?]* (très informel) *[How are you doing?]* (très informel). *[How are you?]* et *[How are you doing?]* sont, en principe,

des questions purement rhétoriques mais si l'on répond, on utilise ces réponses : [*Very well, thank you. And you?*] (formel) [*Fine/Great*] (informel).

En guise de salutations formelles au départ : [*Good morning/afternoon/evening/night*] (à partir de 20 heures). [*It was a pleasure seeing you. Good-bye*]. Informellement : [*Goodbye/Bye. See you (later)*]. Pour présenter les inconnus l'un à l'autre, nous pouvons dire entre autres : [*(name), I don't think you've met (name)*], [*I don't think you know (name) May I introduce you to (name)*], [*(name), I'd like you to meet (name)*]. Lors de la première rencontre avec un inconnu, il est normal de dire [*How do you do?*] et la réponse est identique à la question, soit : [*How do you do?*] On trouvera aussi la variante suivante : [*It's a pleasure to meet you*] ou [*Pleased to meet you*]. Sur un plan informel, les présentations sont plus simples encore : [*This is (name)*]. On pourrait aussi bien dire [*Hi*] ou [*Hello*] en tant que réponse informelle. Lors de la toute première rencontre, normalement on se serre la main, mais par la suite, sauf dans les rencontres plus formelles, on se salue verbalement : [*Hello*] ou [*Hi*].

Il est à noter qu'il faut toujours s'excuser avant d'interrompre une conversation : [*Excuse me, could I...*] [*Sorry, do you think I could...*] [*I beg your pardon, could you help me?*] (formel). D'autres expressions sont utiles lorsque l'on n'a pas compris et souhaite une répétition de l'énoncé : [*Excuse me, I'm afraid I didn't understand. Could you repeat that?*] (formel). [*I'm sorry, I didn't catch that*] (informel).

Parfois, il faut savoir formuler des désaccords ou exprimer un problème. Il existe plusieurs formules mais il faut surtout se rappeler que le style est indirect, sinon, pour un anglophone, le ton reçu est arrogant et malpoli : [*I'm sorry to have to say this but...*] [*I'm sorry to bother you, but...*] [*Maybe you forgot to...*] [*Excuse me if I'm out of line, but...*] [*There may have been a misunderstanding about...*] [*Don't get me wrong, but I think we should...*] Parfois, il faut savoir dire [*No*] en réponse à une requête, une offre ou une proposition, mais dire [*No*] tout court est impoli. Voici quelques idées pour dire [*No*] poliment : [*Would you like to see a film tonight?*] [*I'm afraid I can't go out tonight*]. [*I've got a test tomorrow*] ou [*How about taking a nice walk?*] [*I'd really rather not take a walk this afternoon*] ou encore [*Would*]

*you like to come to the museum with us?]* [Thank you, but it's not my idea of a fun afternoon out] et finalement [Let's go for a drive.] [Sorry, I'm not really fond of driving for the fun of it].

Pour finir, nous donnerons un exemple de mauvais usage d'expressions : [Please] ne s'emploie pas comme réponse à [Thank you]. La bonne réponse est [You're welcome] ou [No problem] et encore [Not at all]. [Thank you] s'emploie également en réponse à une proposition soit pour l'accepter ou pour la refuser. Par exemple : [Would you like something to drink?] [Thank you. I'd like a cola, please] ou encore [Do you want to join us at the concert tonight?] [No thank you. I need to study!]

Les usages décrits dans les lignes précédentes fournissent des outils pour tout acteur dans les partenariats à l'international. La langue étant le véhicule de la culture, en comprendre les usages conduit à une meilleure compréhension de nos interlocuteurs et favorise les interactions professionnelles.